

DIPLOME D'ENSEIGNEMENT POUR LA FLUTE DE BAMBOU

Education musicale

au travers de la fabrication de flûtes de bambou

INFORMATIONS GENERALES

Formation en 3 ans

EDUCATION MUSICALE AU TRAVERS DE LA FABRICATION DE FLUTES DE BAMBOU

La formation au diplôme d'enseignement s'adresse aux pédagogues, aux musiciens et aux personnes ayant une formation en lien avec le mouvement. Elle est dispensée par l'ASSOCIATION SUISSE DE FLUTES DE BAMBOU qui délivre un diplôme d'enseignement reconnu par la Société Suisse de Pédagogie Musicale (SSPM).

UNE PEDAGOGIE CREATIVE

- Façonner le bambou
- Rechercher de belles sonorités
- Harmoniser les sons
- Donner à chaque instrument un caractère unique

En fabricant une flûte, les élèves développent leur créativité, découvrent le langage musical, le mouvement et le solfège. Cette approche adaptée à l'enseignement de groupe favorise l'expression, la communication, la socialisation.

APTITUDES PERSONNELLES NECESSAIRES POUR ENTREPRENDRE LA FORMATION

- Disposition pour les domaines de la musique et de la pédagogie
- Envie de transmettre le goût de la musique
- Habileté pour le travail manuel
- Goût pour le travail de façon indépendante

CONDITIONS PREALABLES REQUISES

- Etre au bénéfice de plusieurs années de pratique instrumentale et/ou pratique du chant
- Avoir un niveau de solfège correspondant à 5 6 ans de cours (attestations demandées)
- Avoir construit une flûte selon la pédagogie et la méthodologie pratiquées par un professeur de L'ASSOCIATION SUISSE DE FLUTES DE BAMBOU
- Avoir assisté à un enseignement pratique de flûte de bambou

Une évaluation est effectuée si l'ensemble des acquis ne correspond pas aux exigences requises.

Les titres déjà obtenus en formation musicale générale sont pris en considération par la Commission de formation, et le programme de formation peut être modifié en conséquence moyennant une demande à cette même commission.

CONTENU DE LA FORMATION

Consulter le PROGRAMME DE FORMATION.

ORGANISATION

La préparation aux examens est dispensée sous forme de cours réguliers individuels ou collectifs, selon les disciplines. La formation est effectuée en général sur 3 ans. En plus des cours privés, les points ci-dessous figurent au programme de formation.

Le suivi de ce plan de formation est confirmé dans un Livret d'attestations qui est présenté lors des examens :

- Suivre, sur deux semestres, une classe de débutants chez un professeur de l'Association
- Assister à 10 cours de différents professeurs de flûte de bambou
- Participer à un projet d'activités musicales avec des enfants
- Enseigner durant un an à des élèves débutants, travail suivi par le professeur de formation
- Participer à un ensemble de flûtes de bambou
- Suivre quatre samedis de formation continue, répartis sur la durée de la formation et organisés par l'Association

La formation est assurée par des formateurs et des formatrices de L'ASSOCIATION SUISSE DE FLUTES DE BAMBOU

EXAMENS

Ils sont organisés en plusieurs sessions. Se référer au PROGRAMME D'EXAMEN.

ADMISSION

- Un entretien préalable a lieu avec un professeur de formation.
- Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et des titres déjà obtenus sont à adresser à la Commission de formation.
- L'inscription définitive engage le candidat à suivre la formation selon les modalités définies.

COUT DE LA FORMATION

- Cours privés selon le tarif de l'Association
- 4 samedis de formation (cours collectifs), Fr. 30.- à 50.- par journée
- Taxe d'examen, Fr. 300.- la session (prévoir 3 sessions)
- Finance d'inscription, Fr. 100.-
- Cotisation annuelle de membre de l'Association

Prévoir également l'acquisition d'outils divers, de cannes de bambou et de supports de cours.

L'ASSOCIATION SUISSE DE FLUTES DE BAMBOU n'est pas subventionnée. Le prix de la formation dépend du nombre de participants, de l'expérience professionnelle déjà acquise, du nombre de cours individuels nécessaires à l'acquisition des exigences techniques et pédagogiques.

COMMISSION DE FORMATION

Dominique Thomet Jeanprêtre, Chemin de la Paix 28, 1642 Sorens Tél. 026 915 12 00 / 079 577 63 64 dominique.thomet@flutedebambou.ch

Hanni Müller-Howald, Flurweg 33, 3052 Zollikofen Tél. 077 422 99 27 hanni.mueller@ flutedebambou.ch

Regina Rüegger-Josi, Tulpenweg 43, 3177 Laupen Tél. 031 747 09 27 / 079 575 34 15 regina.ruegger@ flutedebambou.ch

PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE FLUTES DE BAMBOU

Angelika Speich Schütz, Hubelhüsistr. 30, 3147 Mittelhäusern Tel. 031 842 03 34 angelika.speich@bambusfloete.ch

Le masculin utilisé pour désigner des personnes s'applique indifféremment au féminin.